

M. J. Plamondon, Levallois-Perret, Paris. est le frère de Mme C. O. Lamontagne.

Il a étudié d'abord à Rennes, en Bretagne. Il travaille maintenant avec un professeur à Paris et chante à l'église de Levallois-Perret.

M. J. Plamondon pratique à la fois le chant et le violoncelle.

Il a paru récemment dans divers journaux musicaux parisiens des appréciations très laudatives sur le talent de Mlle Victoria Cartier. Nous sommes heureux en les signalant d'ajouter qu'elles sont corroborées par le maître-organiste, M. E. Gigout, qui dit de Mlle Cartier "qu'elle possède avec une poétique nature, un sentiment d'une délicatesse rare et que ses dons musicaux sont tels, qu'ils feront de notre compatriote une personnalité."

On doit accorder la créance la plus complète à ce jugement, M. E. Gigout passant pour très chiche de ses éloges. Ceux qu'il décerne à Mlle V. Cartier en acquièrent par cela même plus de prix.

Nous lisons ce qui suit dans le *Canadian Gazette*, de Londres, en date du 14 janvier :

"Un magnifique concert vient d'être donné au Westminster Town Hall, sous les auspices du London Colonial Club. La caractéristique de ce concert a été que les artistes étaient tous originaires des colonies. Canada, Australie et Afrique du Sud.

Miss Ada Crosley, contralto australienne, a été fort goûtée. Le Canada avait fourni le ténor de la soirée, M. Whitney Mockridge. Comme artistes venant du Canada, il faut citer encore Miss Jardine Thompson, soprano agréable et puissante, et surtout une canadienne-française, Mlle LaPalme, qui a interprété sur le violon avec une maîtrise superbe la "Scène de ballet," de Bériot.

Mlle LaPalme est titulaire de la bourse de sir Donald Smith au Collège Royal de Musique.

Les autres artistes étaient Miss Rosa Bird (Nouvelle-Galles du Sud), Miss Winnie Rowe (Port-Natal), M. A. H. C. E. (Nouvelle-Zélande), etc.

Le nom de Mlle Célénie Marier n'est pas inconnu pour les amateurs de musique de Montréal.

On a eu maintes fois l'occasion d'entendre cette jeune chanteuse d'avenir et de l'apprécier comme elle le mérite.

Après avoir travaillé pendant quelques années sous la direction de M. Chas. Labelle, professeur de chant à Montréal, son plus grand désir était d'aller en Europe se perfectionner et compléter ses études à l'école des grands maîtres.

Le 6 mai dernier, elle donna dans la salle de Y. M. C. A. un concert d'adieu, avec le concours de nos meilleurs artistes. Le succès dépassa ses espérances et vers le milieu du mois d'août, elle partit pour la Belgique, emportant avec elle les meilleurs souhaits de ses amis et de tous ceux qui s'intéressent à l'art dans notre pays.

En arrivant à Liège, elle obtint la faveur d'entrer au conservatoire dans la classe de chant d'ensemble de Mons. Sylvain Dupuis. M. Dupuis est un *prix de Rome*.

Mlle Marier prend en même temps des leçons particulières de chant et d'harmonie de Mons. Duyzings, autre professeur distingué de Liège.

Notre jeune canadienne est donc à bonne école ; elle a du talent, de la voix, du tempérament et — ce qui ne surprend pas son professeur à Montréal — elle travaille avec acharnement. Autant de raisons qui nous font espérer que Mlle Marier nous reviendra artiste, et que ce sera un nouveau fleuron à ajouter à la couronne de nos célébrités nationales.

MUSIQUE ET CALVITIE

Un statisticien anglais, dans des études spéciales auxquelles il vient de se livrer sur le cuir chevelu, est arrivé à établir que la proportion des individus chauves, est de 40 p. 100 pour les professions libérales en général, exception faite, toutefois, des médecins, qui atteindraient la moyenne extrême de 50 sur ces praticiens. Les penseurs sont chauves de bonne heure.

Les seuls qui pourraient lutter avantageusement avec eux pour le record de la calvitie sont les compositeurs de musique, chez lesquels elle est assez fréquente. Les instrumentistes, plus particulièrement, subiraient sa fatale influence. Si les instruments à corde préviennent et arrêtent la chute des cheveux, ceux en cuivre, par contre, exercent sur le cuir chevelu une action fatale. Le violoncelle, la harpe, la contrebasse ont des effets phlocoïmes certains ; le hautbois, la clarinette et la flûte ont une influence très atténuée. Quant au piano, il constitue à lui seul le "summum" de la conservation ; les chevelures mérovingiennes de nombre de nos pianistes en constituent la preuve inductible.

Les cuivres, eux, sont déplorables pour les gens qui tiennent à leurs cheveux ; le cornet à piston et le cor d'harmonie agissent avec sûreté et rapidité ; le trombone constitue l'instrument néfaste par excellence : en cinq ans il transforme un crâne d'Absalon en bille de billard.

Pourquoi le trombone devient-il le propagandiste de l'alopecie, tandis que le piano se pose en conservateur du système capillaire ? Le statisticien anglais ne nous le dit pas, et c'est fort regrettable. Il n'en reste pas moins inéluctablement vrai, comme le constate M. Joseph de Pietri-Santa, que l'on peut s'assurer de ces données démographiques en inspectant, le soir, au théâtre, les crânes des musiciens de l'orchestre.

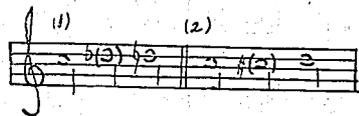
Si non e vero.....

PETIT COURS D'HARMONIE PRATIQUE

(Suite)

Q.—Qu'est-ce qu'un ton ?

R.—Un ton est la combinaison de deux demi-tons dont l'un diatonique, l'autre chromatique.



On voit dans le No 1 ci-dessus que le Ré bémol est placé entre Do et Ré, par conséquent le demi-ton diatonique se trouve le premier ; le demi-ton chromatique vient ensuite ; dans le No 2 c'est le contraire qui a lieu, le demi-ton chromatique est placé le premier et le demi-ton diatonique le suit immédiatement.

Q.—Quelles sont les gammes employées en harmonie ?

R.—Ce sont, les gammes majeures, harmoniques mineures et chromatiques.

N.B.—Nous ne faisons pas ici l'analyse des différentes gammes, car, comme nous l'avons dit plus haut, l'élève qui veut suivre nos leçons devra étudier théoriquement ses gammes et surtout les intervalles.

Q.—Quel est le nom général des différentes notes de la gamme dans une tonalité quelconque ?

R.—La première s'appelle *Tonique*, la seconde *Sus-Tonique*, la troisième *Médiate*, la quatrième *Sous-Dominante*, la cinquième *Dominante*, la sixième *Sous-Médiate*, la septième *Note sensible*.

Q.—Qu'est-ce qu'un intervalle consonant ?

R.—Un intervalle consonant est celui qui plait immédiatement à l'oreille et par conséquent n'exige aucune résolution.

Q.—Qu'est-ce qu'un intervalle dissonant ?

R.—Un intervalle dissonant est la combinaison de deux notes qui ne donnent pas le sentiment du repos et par conséquent exigent une résolution.

N.B.—Les intervalles se comptent toujours en commençant par la note la plus grave en montant.

Q.—Combien de qualités peuvent avoir les intervalles ?

R.—Cinq, qui sont : *diminués, mineurs, justes, majeurs et augmentés.*

Q.—Comment divisez-vous les consonances ?

R.—Les consonances se divisent en parfaites, imparfaites mixtes, et appellatives.

Q.—Quelles sont les consonances parfaites ?

R.—Les consonances parfaites sont l'unisson, la quinte et l'octave justes.



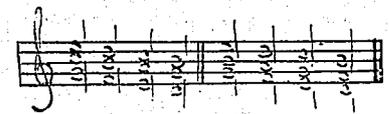
Q.—Quelles sont les consonances imparfaites ?

R.—Les consonances imparfaites sont les tierces et sixtes majeures et mineures.



Q.—Quelles sont les consonances mixtes ?

R.—La quarte juste seule, est consonance mixte parce qu'elle produit l'effet d'une dissonance contre la basse et d'une consonance lorsqu'elle est placée à la partie supérieure.



Q.—Quelles sont les consonances appellatives ?

R.—Les consonances appellatives sont la quarte majeure et son renversement, la quinte mineure, (Théorie de Fetis).



Nous donnerons plus tard la raison scientifique pour laquelle ces deux intervalles sont aussi appelés augmentés et diminués.

J. D. DUSSAULT

(A suivre)

CONCERT ANNONCÉ

Messieurs les Professeurs de la Faculté de Médecine de l'Université Laval ont pris l'initiative d'une tentative fort intéressante.

Ces messieurs, constatant que leur matériel d'enseignement n'est plus en rapport avec les progrès de la science, ont conçu l'idée de donner un concert dont le bénéfice servirait à couvrir les frais d'achats de matériel et d'instruments.

A cet effet, ces messieurs font appel à la bonne volonté de chacun et aux gracieux concours des artistes professionnels ou amateurs.

L'ART MUSICAL approuve leur projet, et leur souhaite bon succès.

La date de ce concert n'est pas encore fixée.